



Sommaire du N° 7 - Mars 2018

La photo du mois

Quizz sur le règlement de l'Aful

Evénements à venir

Offre de regroupement

En bref

Promenades de printemps

Le dossier du mois

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Cette année, nous avons connu un vrai hiver avec ses beaux paysages mais aussi tous ses désagréments

La photo du mois

Nous avons de nombreux oiseaux sur notre secteur. C'est aujourd'hui le tour du « Grosbec » de passer dans le journal



Les « Grosbec casse-noyaux », de la famille des Fringillidés, sont des passereaux de taille petite à moyenne (9 à 25 cm de longueur). Leur plumage est extrêmement variable et souvent haut en couleurs. Leur bec court et conique est adapté à une alimentation granivore, mais non exclusive. Ils occupent des milieux souvent dominés par les ligneux. On les trouve sur tous les continents.

N'hésitez pas à nous envoyer vos plus belles photos ou vos photos originales prises dans l'Aful des Pâquerettes. Nous les publierons dans ce journal (aful.paquerettes@gmail.com)

Quizz sur le règlement de l'Aful

Peut-on étendre du linge ?

Réponse en dernière page.

Événement à venir

ENTRÉE LIBRE - DÉGUSTATION GRATUITE - ESPACE RESTAURATION

CHEVANNES



8^{ÈME} Salon **DES Artisans** du Gâtinais
ET DES **vignerons** indépendants

17 MARS
2018
9h
19h

Association C.P.E. - 1, rue du Parc, 91750 Chevannes - association.cpe@gmail.com - 06 86 82 53 84

Création graphique: René Amiot

Samedi 17 mars 2018

Le 8^{ème} salon des artisans du Gâtinais et des vignerons indépendants ouvrira ses portes, salle polyvalente de Chevannes. Il présentera les délicieux produits de nos artisans du Gâtinais et les crus d'exception de nos vignerons venus de toute la France. 44 exposants vous attendent et vous permettront de tout déguster gratuitement.

Animations :

9h00 - 19h00 : Promenades à dos de poneys et en calèche.

12h00 : Danse Country avec les « Villab's Country »

Espace restauration ouvert toute la journée :

Plat cuisiné par les Anciens, boudin fermier du Berry, frites, saucisses et merguez, crêpes sucrées

Événement à venir

Vous aimez danser ?



**Douceur
de vivre** 
organise une

Soirée Dansante

**Samedi 17 Mars 2018
20h30**

**animée
par
Claude
Campenet**



**Salle Delaporte
rue R. Damiot
CERNY**

Bar - Taxi-boy

*Avec la participation
de la municipalité de
Cerny*



Entrée : 13 € **Réservations : 06.23.72.38.70**

Événement à venir

L'association Le Colibri, en partenariat avec la ville de Mennecy, vous propose le 4^{ème} Festival Tropical.

Samedi 26 mai de 10 h à 18h00

Marché tropical dans l'espace commercial de la Verville

Produits artisanaux, bijoux, bibelots, vêtements
Spécialités culinaires à consommer sur place ou à emporter

Samedi 9 juin à partir de 20h30

Dîner dansant et spectacle sur le thème du Carnaval, salle Michel-Ange
Election de Miss Tropicale

contact : asso.lecolibri@gmail.com

Tél.: Mirette 06 15 06 70 88

Michel 06 14 08 91 92

L'association Le Colibri en partenariat avec la ville de Mennecy
Vous proposent le quatrième Festival Tropical

Marché tropical dans l'espace commercial de la Verville Samedi 26 mai de 10 h à 18 h
Produits artisanaux bijoux-bibelots-vêtements
Spécialités culinaires à consommer sur place ou à emporter

CARNIVAL

Samedi 9 juin Salle Michel-Ange
A partir de 20 h 30
Dîner dansant et spectacle sur le thème du Carnaval
Election de Miss Tropicale

contact : asso.lecolibri@gmail.com
Téléphone : Mirette 06 15 06 70 88 Michel 06 14 08 91 92

Offre de regroupement

Un habitant de l'Aful des Pâquerettes désire faire des travaux d'isolation chez lui.

Il souhaite savoir si d'autres personnes sont dans le même cas afin de se regrouper et peut-être obtenir un tarif plus compétitif.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de l'Aful (aful.paquerettes@gmail.com), nous lui transmettrons vos coordonnées.

Vol de roues :

Plusieurs vols de roues ont eu lieu en février sur La Verville.

Pensez à vous équiper d'écrous antivol et, quand c'est possible, à rentrer la voiture au garage.

Nouvelles de la piscine de Mennechy :

Elle prend du retard et coûtera plus cher

Le chantier a commencé comme prévu au printemps 2017 mais il a rencontré quelques contretemps. Plus d'amiante que supposé au départ et des réseaux mal identifiés, en particulier celui de l'alimentation haute tension de la piscine.

Le conseil communautaire a donc adopté un avenant pour augmenter le montant des travaux d'environ 4% et repousser la livraison à décembre 2019.

Dans l'attente de son ouverture, en particulier des scolaires puisque la natation est obligatoire, nous pouvons aller nous baigner à Corbeil-Essonnes. Un peu plus loin il y a également Milly-la-Forêt qui s'est équipé depuis le mois de septembre d'un superbe centre aquatique ouvert toute l'année 7 jours sur 7.

Départ de la société Gade près de la gare de Mennechy:

Ce secteur sera réaménagé

La société Gade, entreprise de dépannage et de remorquage automobile, était installée sur l'ancienne gare de marchandises de Mennechy depuis des années. Elle a déménagé sur la ZAC Montvrain 2 derrière le magasin Intermarché.

Le PLU de Mennechy nous donne les grandes lignes de ce réaménagement.



Il s'agit de permettre la réalisation d'une opération mixte d'habitat diversifié et d'activités de proximité. Elle comprendra un maximum de 120 logements dont 30% de logements locatifs sociaux et 800 m² environ de locaux commerciaux, de services et d'espaces de santé.

Parcs et jardins municipaux de Mennecey

Le printemps n'est plus très loin, c'est l'occasion de redécouvrir les parcs et jardins de Mennecey.

Le Parc de Villeroy, 7 avenue de Villeroy :

Ecrin de verdure de 108 ha avec de magnifiques allées d'arbres remarquables dont un double alignement de 134 séquoias géants sur 800 m.

Le Parc de la Roseraie, 31 rue de Milly :

Charmant jardin clos et Pavillon Napoléon, ré-ouverts depuis 2015.

Le Parc de Bel Air, rue du Parc – accès face au N° 12 :

Ancien parc botanique réaménagé en 2016 par la mairie, avec une glacière et 400 m de cheminement ombragé. Il est ponctué de panneaux relatant l'histoire de ce lieu.

Le Bois de la Justice, rue aux chèvres :

Espace boisé de 9000 m² ouvert au public en 2016 suite à son acquisition et son aménagement par la ville.

Le jardin de la Résidence Edouard Gauraz, 14 avenue de Villeroy – accès par la rue du Rû :

Agréable parc ombragé agrémenté d'un poulailler.

Le domaine de Montauger, à cheval sur les communes de Mennecey, Lisses et Villabé

Un château du XVIIIe siècle entouré d'un écrin de verdure de quinze hectares représentatif de la diversité des paysages franciliens. Plus de détails sur :

<https://www.aujardin.info/fiches/domaine-montauger.php>



Réhabilitation du réseau d'eaux usées

Pour les personnes n'ayant pu assister à la réunion d'information qui s'est tenue mercredi 7 mars à la salle Michel Ange, voici un résumé de ce qui nous a été présenté.

Le projet de réhabilitation du réseau d'eaux usées est financé par l'agence de l'eau, le conseil départemental et le prix de l'eau (depuis 2015).

Le quartier des Levitt compte 30 kms de collecteurs et 1640 branchements. Ce réseau datant des années 70 est très dégradé et entraîne beaucoup de pollution.

La phase 3 couvrant l'Aful des Pâquerettes et l'Aful des Myosotis va démarrer. Elle porte sur 356 pavillons. Pour info, les phases 1 (Afuls Les Cailles, Les Myrtilles et Les Lys) et 2 (Afuls Les Bouvreuils et Colline de la Verville) se sont globalement bien déroulées.

La caractéristique principale de ce chantier est que le réseau est situé dans nos jardins. Cela entraîne donc des accès compliqués pour les entreprises. Les impératifs du projet sont les suivants :

- Limiter les nuisances du chantier
- Livrer un réseau fonctionnel le plus rapidement possible
- Préserver le cadre particulier
- Maitriser les coûts

Les techniques utilisées sont les suivantes :

- Chemisage des conduites existantes sans faire de tranchée (gaine + résine + polymérisation)
- Rentrée de la nouvelle canalisation par éclatement de l'ancienne (sans tranchée également)
- Tranchées ouvertes

Dans les deux phases précédentes, les techniques sans tranchée ont pu être utilisées dans environ 80% des cas. Les tranchées ouvertes ont pu être limitées à 17% des cas.

Les interruptions de service seront très limitées. Pour les collecteurs principaux pas d'interruption, pour les conduites particulières interruption de quelques heures avec information préalable aux propriétaires.

Un pré-requis est nécessaire : la boîte de branchement constitue la limite entre la partie privative et la partie publique. Elle doit être mise en conformité. Pour l'Aful des Pâquerettes, il reste 31 maisons non conformes. Si cette mise en conformité n'est pas effectuée, les travaux dans les jardins auront quand même lieu sur le collecteur, par contre la liaison jusqu'à la maison ne sera pas effectuée. Cela entraîne que tout futur problème sur ce tronçon sera à la charge des propriétaires. Mais il est encore temps de s'en occuper.

Pour info, les règlements des Afuls stipulent que le libre accès au personnel des services gestionnaires des réseaux est une obligation.

Déroulement des opérations :

Une reconnaissance de chaque parcelle avec les conducteurs de travaux et chefs de chantier aura lieu en collaboration avec les riverains.

Un expert **indépendant** est nommé par le tribunal administratif (Référé préventif que nous avons reçu par courrier).

Cet expert enverra à chaque propriétaire une convocation pour faire un état des lieux de sa propriété avant travaux et se mettre d'accord sur d'éventuelles mesures de précaution à prendre pendant la réalisation, chaque maison étant traitée comme un cas particulier. Cette partie préventive sera effectuée de mars à mai.

Les premiers coups de pioche sont prévus pour fin mai, début juin. La date exacte du démarrage des travaux pour chaque maison sera donnée aux propriétaires au moins 8 jours avant.

Pour le calendrier, la souplesse sera de rigueur. En cas d'absence des propriétaires pendant les travaux, des arrangements de date seront possibles.

Pendant les travaux, il sera nommé un interlocuteur de proximité. On pourra aussi s'adresser aux Afuls. Un canal de communication dédié est également mis en place :

<http://www.siarce.fr/Operation-Levitt-a-Menecy>

Des équipes spécialisées se succéderont, ouverture des accès, canalisations, autocontrôles, contrôles extérieurs, réfections paysagères, réception des travaux.

Restauration des aménagements paysagers :

Chaque élément supprimé sera remplacé au 1 par 1 avec un choix possible de 1 arbre par 1 arbre ou un arbre par 3 arbustes ou 1 arbre par 10 m² de vivaces.

Les remplacements se feront par des éléments de bonne taille 150/175 cm.

Dans la mesure où un arbre a été arraché, il sera replanté en tenant compte des contraintes de distances réglementaires :

2m par rapport à la limite séparative

3m par rapport à la façade du bâtiment

4m par rapport au tracé du réseau

5m par rapport à un arbre existant

Afin de choisir les végétaux, un catalogue sera mis en ligne sur le site du Siarce. La replantation se fera en concertation au cas par cas.

Dans les cas exceptionnels où une haie complète serait supprimée, des canisses de bruyère provisoires (2 ans) seront fournis. En cas d'arrachage ponctuel, il y aura seulement replantation.

Dans le cas de destruction de clôtures, elles seront également remplacées si nécessaire.

Ce chantier est fait sous charte qualité. Cela en fait un projet éligible aux subventions de l'agence de l'eau et doit apporter qualité des travaux et pérennité de l'ouvrage.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents :

M. et Mme Michel Duhamel, **10 rue du Muguet**

Réponse au quizz

Peut-on étendre du linge ?

Il est interdit d'étendre du linge, notamment aux fenêtres, dans les jardins et les voies d'accès au garage. Toutefois, l'usage d'un séchoir mobile, à l'exclusion de tout étendoir, dans la partie arrière du jardin est toléré sous la condition qu'il soit entreposé dans la maison après usage.